

AR PREFECTURE

016-211601687-20180221-20180203DCCAS-RE  
Regu le 28/02/2018

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CCAS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil dix-huit

Le 21 février à 18 heures 30

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Président.

Date de la convocation du Conseil d'Administration: 9 février 2018

**PRESENTS :** MMES BOISSIER DESCOMBES – LAPEYRONNIE

– MOUNIER

MM. DESCLIDES – GONZALEZ – SAVIN

**EXCUSÉS :** MMES MALLAH – SAVIN – M YOU

Mme BOISSIER DESCOMBES a été nommée secrétaire.

**2018-02-03 D**

**OBJET : Affectation du résultat de l'exploitation**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017,

Statuant sur l'affectation des résultats de 2017,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2016	Virement à la section d'investissement CA 2017	Résultat de l'exercice 2017	Reste à réaliser 2017 - dépenses - recettes	Soldes et restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement						
Fonctionnement	3 226,00 €		- 215,05 €			3 010,95 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

## AR PREFECTURE

016-211601687-20180221-20180203DCCAS-DE

Reçu le 28/02/2018

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

<b>Excédent global cumulé au 31/12/2017</b>	3 010,95 €
<b>Affectation Obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	3 010,95 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>Excédent/déficit global cumulé au 31/12/2017</b>	3 010,95 €
Excédent/Déficit à reporter (ligne 002)	

Fait à Jauldes, le 22 février 2018

Le Président

Eric SAVIN

